

**Commission d'enquête sur les
actions des responsables
canadiens relativement à
Maher Arar**

**Commission of Inquiry into the
Actions of Canadian Officials in
Relation to Maher Arar**

Audience publique

Public Hearing

Commissaire

**L'Honorable juge /
The Honourable Justice
Dennis R. O'Connor**

Commissioner

Tenue à:

**Salon Algonquin
Ancien hôtel de ville
111, Promenade Sussex
Ottawa (Ontario)**

le lundi 20 juin 2005

Held at:

**Algonquin Room
Old City Hall
111 Sussex Drive
Ottawa, Ontario**

Monday, June 20, 2005

COMPARUTIONS / APPEARANCES

**Me. Paul Cavalluzzo
Me Marc David
Me. Brian Gover
Me Veena Verma
Me Adela Mall**

Procureur de la commission

**Me Ronald G. Atkey
Me Gord Cameron**

Amicus Curiae

**Me Lorne Waldman
Me Marlys Edwardh
Me Breese Davies
Me Brena Parnes**

Avocat de Maher Arar

**Me Barbara A. McIsaac, Q.C.
Me Colin Baxter
Me Simon Fothergill
Me Gregory S. Tzemenakis
Me Helen J. Gray**

Procureur général du Canada

**Me Lori Sterling
Me Darrell Kloeze
Me Leslie McIntosh**

**Ministère du procureur général/
Police provinciale de l'Ontario**

Me Faisal Joseph

Congrès islamique canadien

**Me Marie Henein
Me Hussein Amery**

**Conseil national des relations
canado-arabes**

Me Steven Shrybman

**Congrès du travail du Canada/Council of
Canadians and the Polaris Institute**

Me Emelio Binavince

**Conseil de revendication et des droits
des minorités**

Me Joe Arvay

**The British Columbia Civil
Liberties Association**

COMPARUTIONS /APPEARANCES

Me Kevin Woodall	The International Commission for Jurists, The Redress Trust, The Association for the Prevention of Torture, World Organization Against Torture
Colonel Me Michel W. Drapeau	The Muslim Community Council of Ottawa-Gatineau
Me David Matas	International Campaign Against Torture
Me Barbara Olshansky	Centre for Constitutional Rights
Me Riad Saloojee Me Khalid Baksh	Canadian Council on American-Islamic Relations
Me Mel Green	Fédération canado-arabe
Me Amina Sherazee	Muslim Canadian Congress
Me Sylvie Roussel	Avocate de Maureen Girvan
Me Catherine Beagan Flood	Avocate du greffier du Parlement
Me Norman Boxall	Avocat de l'inspecteur Michael Cabana
Me Richard Bell	
Me Vince Westwick	Avocat du service de police d'Ottawa

1 Ottawa (Ontario) / Ottawa, Ontario

2 --- L'audience reprend le lundi 20 juin 2005

3 à 10 h 12 / Upon commencing on Monday,

4 June 20, 2005 at 10:12 a.m.

5 [TRADUCTION] LE GREFFIER :

6 Veuillez vous asseoir.

7 LE COMMISSAIRE : Bonjour.

8 Maître Cavalluzzo?

9 Me CAVALLUZZO : Merci, Monsieur
10 le Commissaire.

11 Monsieur le Commissaire, nous
12 étions censés interroger M. Martel ce matin, et
13 il est certain que nous étions prêts à le faire
14 aujourd'hui.

15 Malheureusement, en raison d'un
16 problème urgent et personnel, nous ne pourrions
17 interroger M. Martel ni aujourd'hui ni demain.

18 Par conséquent, à la suite de
19 discussions avec l'avocat du gouvernement et
20 l'avocat de M. Arar, nous avons convenu de faire
21 revenir M. Martel à un moment donné à la mi-août.
22 Nous espérons obtenir certaines dates après
23 aujourd'hui. M. Martel témoignera au cours de la
24 deuxième moitié du mois d'août.

25 C'est un événement des plus

1 regrettables. Comme vous le savez, cela arrive
2 souvent au cours des longs procès, audiences et
3 ainsi de suite, mais, vraiment, c'est quelque
4 chose qui échappe à notre contrôle.

5 LE COMMISSAIRE : D'accord. J'ai
6 été informé de la situation, l'avocat en a été
7 informé, et je suis d'accord avec vous sur le
8 fait que c'est regrettable. Je suis également
9 d'accord avec vous sur le fait que le témoignage
10 doit être reporté.

11 Je présume, Maître Cavalluzzo,
12 que le fait de reporter le témoignage - nous
13 avons un horaire global, si je peux appeler cela
14 ainsi - n'aura pas de conséquence sur l'horaire
15 global.

16 Me CAVALLUZZO : Non, cela ne
17 nuira pas à l'horaire que nous avons préparé.
18 Nous ferons toujours nos présentations orales
19 publiques dans la semaine de la fête du Travail
20 et le fait que M. Martel revienne en août ne
21 retardera pas ces présentations. Ainsi, nous
22 respecterons toujours notre horaire.

23 LE COMMISSAIRE : D'accord.

24 Me CAVALLUZZO : Pour ce qui est
25 de cette semaine, nous procéderons à

1 l'interrogatoire de l'inspecteur Cabana jeudi.
2 Selon toute vraisemblance, son témoignage se
3 poursuivra la semaine prochaine. Nous siégerons à
4 compter du mercredi de la semaine suivante, soit
5 à compter du 29 juin.

6 LE COMMISSAIRE : je comprends. Je
7 crois que c'est regrettable, mais il n'y a rien
8 qui puisse être fait. Tant que nous pouvons
9 respecter l'horaire principal, je crois que c'est
10 l'aspect positif de cette situation.

11 Alors, l'audience sera ajournée
12 jusqu'à jeudi matin.

13 Jeudi?

14 Me CAVALLUZZO : Jeudi, je crois
15 que nous pourrons commencer à 10 h. Ce sera bien.

16 LE COMMISSAIRE : D'accord. C'est
17 bien. Jeudi matin à 10 h.

18 LE GREFFIER : Veuillez vous
19 lever.

20 --- L'audience est ajournée à 10 h 15, pour
21 reprendre le jeudi 23 juin 2005 à 10 h 00 /
22 Whereupon the hearing adjourned at 10:15
23 a.m.,
24 to resume on Thursday, June 23, 2005,
25 at 10:00 a.m.

1

2

3

4

5

Lynda Johansson,

C.S.R., R.P.R.